

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA09-0315

Valable 5 ans à compter du 10 septembre 2009

- Matériau présenté par** : FLEXI-CELL Ltd
Unit 3, Shepley Industrial Estate North Audenshaw,
MANCHESTER M34 5DR
ANGLETERRE
- Marque commerciale** : EP 120 A/2
- Description sommaire** : Plaque semi-rigide essayée en pose collée (adhésif acrylique) sur support tôle d'aluminium d'épaisseur 1 mm. Mousse à base de caoutchouc de type EPDM et de polymère néoprène.
Masse volumique nominale de la mousse : 120 kg/m³.
Epaisseur nominale : 3 mm.
Coloris : noir.
- Nature de l'essai** : Essai par rayonnement

Classement :

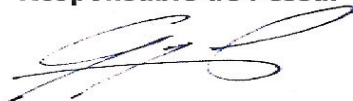
M1 valable en pose collée sur tout support métallique
et uniquement pour une épaisseur nominale de 3 mm

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori.
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA09-0315 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Champs-sur-Marne, le 10 septembre 2009

Le Technicien
Responsable de l'essai



Franck GOGUEL

Le Chef du laboratoire
Réaction au Feu



Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS